

Chers adhérents ,
nous souhaiterions vous faire part de notre dernière rencontre avec APRR qui fut très encourageante quant à leurs engagements .
En effet avec APRR notre association ADCBA étudie depuis un "certain " temps les moyens phoniques à mettre en place sur la partie autoroutière concédée de l' autoroute A6 entre le km 44,7 (pont de Saint Germain sur Ecole et le péage de Fleury en Bière).
Après de très nombreuses rencontres et échanges quant aux moyens tant juridiques administratifs financiers et techniques certains engagements ont été pris par APRR qui vont globalement dans le sens de nos revendications.

Nous avons pu apprécier l'écoute de nos interlocuteurs mais aussi leur volonté d'aboutir tout en tenant compte de certains impératifs propres à la gestion de leur entreprise dont notamment leur relation avec l'Etat avec la mise en place d'un contrat de plan toujours en discussion.

Secteur de Saint Germain: la mise en place d'un mur antibruit est étudié sur la portion APRR , celui ci aura une réelle efficacité seulement si l'Etat en fait de même sur sa portion .

Secteur de Cély en Bière: APRR envisage l'implantation d'un merlon sous réserve des autorisations administratives et des accords fonciers (POS (PPlan d'Occupation des Sols) et des Propriétaires fonciers)

Secteur de Fleury en Bière: APRR sous réserve de l'accord des propriétaires fonciers et des autorisation administratives envisage l'implantation de merlons.

Dans un soucis d'efficacité et de rapidité APRR ne souhaite pas engager de DUP (Autorisation d'Utilité Publique) , en effet celle ci serait longue et très contraignante , point de vue que notre association partage pleinement .

A cet effet ADCBA c'est déjà rapproché des propriétaire fonciers concernés et du cadastre afin d'être aux cotés d'APRR dans leur bonne volonté d'aboutir avec la plus grande diligence .

Notre association est consciente que tout cela ne se fera pas en quelques semaines mais nous sommes confiant de l'engagement de faire d'APRR .
ADCBA plus que jamais restera vigilante aux cotés d'APRR mais aussi de l'Etat pour que celui ci suive l'exemple et le signal fort d'APRR de tout mettre en œuvre afin que cesse les nuisances infernales de l'A6 sur les riverains de plus en plus excédés .

Plus que jamais nous devons restés mobilisés , afin que ces promesses ne restent pas sans suites et que ces avancements considérables enfin puissent voir le jour le plus rapidement possible .

Le président
Jean RAVERY